

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 22 octobre 2024

Délibération n° 88 - 2024 relative à l'élection du conseil documentaire

Vu le code de l'éducation,

Vu l'article 7 du service commun de la documentation,

Le conseil d'administration de l'université Reims Champagne-Ardenne déclare élus du conseil documentaire :

Collège enseignants :

- Fabien LEGRAND (10 voix)
- Karin UELTSCHI-COURCHINOUX (11 voix)
- Adèle SEBERT (14 voix)
- Geoffray BRUNAUX (15 voix)
- Frédéric BLANCHARD (14 voix)
- Laurent DI MENZA (11 voix)
- Sandrine BOUQUILLON (13 voix)

Collège étudiants :

- Edouard KAMYKOWSKA (2 voix)
- Lilou BURLOT (3 voix)

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	28
Majorité absolue	19	Membres représentés	4
Nombre de pouvoirs	4		

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation

La vice-présidente du conseil d'administration
Dominique ROUX

Document en annexe au présent extrait : NEANT

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 24/10/2024

Document mis en ligne le : 24/10/2024